

aimerait avoir des détails beaucoup plus précis sur certains de ces articles qui prêtent à controverse, afin de pouvoir en discuter à bon escient.

Je ne blâme pas le ministre, car il n'a rien à voir à cela. Mais c'est son ministère qui s'occupe de ces questions et tous les ministères de l'État ont l'obligation de respecter les engagements qui ont été pris. Les fonctionnaires doivent respecter ces promesses. Je suis certain qu'il y a un certain nombre de fonctionnaires du ministère de l'Agriculture qui se trouvent dans les tribunes cet après-midi. Je les charge, et j'estime que c'est une demande raisonnable, de séparer ces articles, pour donner une idée plus intelligible des crédits.

Même ceux qui connaissent bien les rouages du ministère de l'Agriculture auraient de la difficulté à savoir ce que désignent ces chiffres. Je ne félicite pas le ministre bien souvent, mais je crois qu'il conviendrait de le féliciter des connaissances dont il a fait preuve en cette matière et de la façon dont il a expliqué les questions se rattachant à ce crédit. Il me semble cependant que le ministère a très mal ventilé ce poste et qu'il devrait perfectionner ses méthodes, afin que les députés comprennent un peu le fonctionnement du ministère de l'Agriculture.

Je crois qu'avant de présenter le budget principal des dépenses, le ministre devrait expliquer quels changements ont été apportés à cet inventaire. Si nous additionnons les deux chiffres qui nous ont été donnés, nous obtenons un montant global de 73 millions qui représente le paiement effectué sous forme de versements d'appoint, de subventions et de réévaluation. J'ai signalé qu'il y a un certain nombre de subventions ou de paiements qui sont, je crois, traités autrement que les versements effectués à l'égard d'articles tels que le tabac, le lait, la crème, les produits caséux et ainsi de suite. La situation n'est pas très claire et le comité devra obtenir sous peu des précisions sur la façon dont on traite ces denrées que nous recueillons et subventionnons.

Je voudrais savoir si le ministre aurait quelque chose à ajouter au sujet de l'écoulement des produits en conserve. Certains sont entreposés depuis si longtemps qu'ils ont perdu toute leur valeur par suite des frais d'entreposage.

L'hon. M. Hays: Je remercie l'honorable député de ses paroles aimables. J'aimerais aussi dire un mot de mon ministère. Je suis peut-être un des ministres qui aient le plus de chance, car je peux compter sur un groupe exceptionnel de fonctionnaires. C'est peut-être ma faute si je n'ai pas mieux établi la ventilation. Tout cela figure dans le rapport de l'Office de stabilisation des prix, et j'aurais

dû sans doute le faire distribuer aux honorables députés, sachant que les crédits supplémentaires allaient être étudiés.

Nous avons encore en stock 503,352 livres de morceaux de porc en conserve d'une valeur de \$227,968; il y a 1,969,054 livres de jambons en conserve, dont la valeur s'établit à \$1,076,284.

M. Peters: Certains de ces produits sont-ils vendus aux sociétés qui les avaient fabriqués, et qui les distribueraient?

L'hon. M. Hays: Je ne voudrais pas induire l'honorable député en erreur, mais je crois que la plupart de ces produits en conserve ont été offerts en vente, par voie d'option, à des entreprises qui attendent l'occasion de les vendre. Cet arrangement a été conclu il y a quelques années et nous tâchons maintenant d'écouler les stocks. A l'heure actuelle, le prix du porc est soutenu au moyen de versements d'appoint, de sorte que nous n'avons pas à l'acheter. Lorsque le prix baisse en deça d'un certain point, nous versons un paiement d'appoint aux éleveurs de porc.

M. Peters: Monsieur le président, je sais qu'il est un peu tôt pour en parler, mais a-t-on envisagé la possibilité d'écouler nos conserves de viandes et de les expédier aux services armés d'outre-mer, à Chypre par exemple? Je ne propose pas que nous revenions au régime du bœuf de conserve de la première grande guerre, ni à rien de semblable, mais les honorables députés se rappelleront qu'il y a plusieurs années, de petites boîtes de porc ont été mises sur le marché; celles qui portaient l'étiquette de l'État canadien étaient une bonne aubaine. Je crois que ces produits ont manqué à la plupart des ménagères lorsqu'on les a retirés du marché. Ils étaient d'une excellente qualité. Il serait possible pour nous d'utiliser certains de ces produits pour nos services armés, nos hôpitaux militaires et certains autres organismes et de nous en débarrasser de cette façon. On les écoulait ainsi au prix du marché.

Je propose que nous examinions les façons dont nous avons jadis écoulé ces produits et y substituons d'autres méthodes qui supprimeront les surplus sans causer de perturbations dans les industries intéressées. Par la même occasion, nous pourrions fournir un produit qui pourrait être vendu à sa véritable valeur. Autrement dit, au lieu de défalquer, dans ce cas presque 500,000 dollars de nos stocks, nous pourrions utiliser les produits que nous avons et pourrions probablement nous dédommager d'un demi-million de dollars. Il me semble que l'idée vaut la peine d'être examinée.

Je ne voudrais pas que ce produit soit la seule nourriture des troupes, mais je pense